

# Modèle énergétique

## Les propositions de la CLCV

### Introduction

**L**'énergie est une question particulièrement sensible, et qui le restera, avec notamment le renchérissement des prix et la raréfaction des énergies fossiles. Par ailleurs, les enjeux climatiques et la prise de conscience environnementale induisent des changements majeurs dans les modes de vie et de développement. Il s'agit en effet prioritairement de satisfaire une demande mondiale en forte hausse tout en offrant une énergie la moins chère, avec le moins d'impact sur l'environnement, dans un contexte où les réserves d'énergies fossiles conventionnelles déclinent, contraintes qui s'imposeront à terme à tous les pays.

Les conditions de l'accès aux énergies pèsent de plus en plus sur le pouvoir d'achat des consommateurs, mais également fortement sur les activités industrielles, agricoles et tertiaires, l'aménagement du territoire et les transports. L'accès à l'énergie pour tous est un droit, il contribue aussi au bien-être et à la santé des populations. L'énergie est un facteur essentiel pour le développement économique et l'emploi, car son coût influe directement sur la compétitivité des entreprises. Les incidences peuvent ainsi être lourdes sur les prix de production des produits et des services pour les consommateurs, ainsi qu'en termes d'indépendance nationale dans un pays confronté à la concurrence internationale. C'est d'ailleurs ce que la CLCV avait identifié dès 1982 dans son ouvrage « Energies, des choix pour mieux vivre ».

Dans ce contexte il est nécessaire d'agir dans différentes directions :

- ❖ *inverser les logiques et partir de la demande réelle d'énergies compatible avec le développement durable ;*
- ❖ *préparer l'après énergies fossiles en développant les énergies de demain ;*
- ❖ *mettre la priorité sur les économies ;*
- ❖ *garantir l'accès économique pour tous les consommateurs aux services essentiels dont font partie les énergies ;*
- ❖ *arrêter les centrales nucléaires les plus anciennes présentant des risques potentiels, réduire progressivement la part du nucléaire dans notre bouquet énergétique en augmentant l'efficacité énergétique et la part des ENR ;*
- ❖ *privilégier au plan européen la mise en place d'une politique énergétique au bénéfice des consommateurs ;*

- ❖ *créer les conditions de changement de nos habitudes de consommation, en veillant à ne pas créer de nouvelles inégalités, mais au contraire en utilisant ce levier pour les réduire ;*
- ❖ *mettre réellement la priorité sur l'efficacité énergétique, source de forts gains de productivité et d'économies ;*
- ❖ *privilégier une approche globale informant sur le coût global, les coûts évités sur le court, moyen et long terme.*

Rappelons que le paquet climatique 2020 adopté par l'Union européenne prévoit +20 % d'efficacité énergétique, - 20 % d'émissions de gaz à effet de serre et + 20 % d'énergies renouvelables.

## Démocratiser le débat

Les incompréhensions face aux augmentations des prix du gaz naturel et GPL, de l'électricité, la question du nucléaire qui s'amplifie avec les graves accidents de la centrale de Fukushima, les mobilisations citoyennes sur les projets d'exploration et d'exploitation des gaz et huiles de schiste, sont différentes facettes d'une même question : celle du modèle énergétique national dans un contexte européen et international.

Cette situation ne correspond plus aux exigences de notre société plus informée et désireuse de participer aux choix qui la concernent et conduit au sentiment diffus que tout n'est pas dit, que les instances responsables de surveiller et d'informer sont juges et parties, entraînant alors un sentiment de défiance et un risque de rejet de toute innovation. Face à cette situation que la CLCV constate de plus en plus sur le terrain, l'organisation d'un débat national et d'une consultation sur notre modèle énergétique s'impose. Ce débat devra être décentralisé au plus près des consommateurs et usagers, élus, industriels, professionnels, etc.

Or, sur cette question qui est un choix de société fondamental, le débat a trop longtemps été réservé aux *experts*, les deux derniers débats nationaux (1995 et 2005) n'ont pas permis d'associer véritablement le grand public. Il semble que sur le terrain de l'énergie, les savoirs et décisions ont été « captés » durant de longues années par certains corps d'experts, jusqu'à écarter en partie un nombre croissant de politiques.

## Remettre la demande et le consommateur au centre des débats

Parmi les pistes de réflexion à porter au débat, il apparaît important d'inverser les logiques économiques et de substituer aux politiques publiques visant à formater la demande à l'offre produite, une politique partant des besoins réels, redéfinis en mettant la priorité sur l'efficacité énergétique, et en fournissant aux consommateurs et aux différentes catégories d'usagers les outils pour connaître, maîtriser et réduire leur consommation.

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'éviter le gaspillage nous conduirait sans effort à réduire nos factures de 15 à 20 %. Cette politique d'économie énergétique doit concerner l'ensemble des acteurs publics, économiques, domestiques. Pour maîtriser la consommation, nous sommes favorables à tout dispositif permettant de mieux la

connaître pour mieux la réguler. Cependant, cet objectif affiché n'est pas en l'état actuel atteint par les technologies que l'on tente d'imposer aux consommateurs.

La question des compteurs intelligents (devenus simplement communicants) va repenser la relation fournisseur-consommateur, car ils devront permettre de prendre en compte la production croissante par les consommateurs (photovoltaïque). En effet, à terme, de plus en plus de consommateurs deviendront producteurs d'énergie renouvelable (petit éolien, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, etc), mais aussi régulateurs, en valorisant leur production de proximité et la flexibilité de leur consommation à travers leur propre capacité de se retirer du réseau. Le rôle du consommateur va devenir essentiel pour satisfaire un équilibre offre-demande de plus en plus contraint. A terme, les réseaux communicants doivent permettre aux consommateurs de choisir en continu à travers les différentes offres des fournisseurs selon divers critères (prix, origine ...) et ce, avec des équipements de gestion type box (à l'image des télécommunications). Si un tel objectif peut être à rechercher, il s'agira aussi de rendre les tarifs lisibles et comparables. Il est cependant permis de s'interroger lorsque l'on voit que la politique d'expérimentation en France (Linky) s'accompagne actuellement d'un déploiement massif des compteurs par ErDF générant d'importants coûts peu compatibles avec une expérimentation réversible ou ajustable. L'enjeu industriel semble l'emporter fortement sur l'intérêt du consommateur, là encore sans concertation ni consultation. Rappelons que le réseau local de distribution et les compteurs sont propriété des syndicats départementaux de l'énergie, garants du service public de distribution, ErDF étant leur concessionnaire. Ces questions devraient préalablement être débattues au sein des Commissions consultatives des services publics locaux.

En parallèle, des efforts significatifs en termes de maîtrise, voire de réduction de la consommation, sont à déployer notamment en augmentant la durée de vie des objets mis sur le marché.

Certains secteurs nécessitent également des approches particulières et volontaires (*voir annexe*).

Les consommateurs souhaitent enfin que les industriels et les collectivités prennent réellement leur part dans la réduction de consommation d'énergie, tant dans la fabrication que dans l'utilisation des produits car, au final, ce sont les citoyens-consommateurs qui payent via l'achat des produits ou sous forme d'impôts, ces gaspillages énergétiques. Sur ce point, des objectifs précis seraient à fixer.

## Nécessité d'anticiper la raréfaction à venir des énergies fossiles et revoir notre bouquet énergétique

Après la seconde guerre mondiale et alors que les conditions économiques permettant à la France de garder son rang faisaient débat, le choix du nucléaire a découlé d'une volonté des pouvoirs publics de positionner la France parmi les grandes puissances. Ce que l'on appellera le tout nucléaire, que la CLCV a fortement contesté, est un choix issu du premier choc pétrolier de 1973 et d'une volonté d'indépendance énergétique nationale imposés sans débat parlementaire ni public. Si le nucléaire paraissait offrir des avantages (prix, moindre émission de CO<sub>2</sub>, renforcement partiel de « l'indépendance énergétique »), il suscite néanmoins des interrogations sur la réalité économique des coûts et des inquiétudes en matière de sécurité sanitaire et environnementale, d'accès aux matières premières, de gestion des déchets et des installations en fin de vie.

Le projet ITER à Cadarache qui prétend répondre à l'énergie du futur ne sera opérationnel que dans plus de cinquante ans. Ce projet, selon certains experts, serait considéré comme dangereux pour l'environnement et engendrerait un coût exorbitant. L'opportunité d'un tel investissement (même si ce dernier est largement international) se pose au regard des investissements nécessaires pour gagner la bataille de l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables (ENR).

S'agissant de la recherche d'énergies fossiles dans les grandes profondeurs terrestres, maritimes, sous la banquise ou les gisements non conventionnels, qui visent à prolonger le modèle de société qui en découle, il n'est plus possible de laisser libre cours aux initiatives privées qui recherchent prioritairement le profit immédiat. Les enjeux sont tels et les besoins d'investissement permettant de préparer la société à l'après énergies fossiles d'une telle ampleur, que l'intérêt général doit prévaloir. Même si l'on peut repousser de quelques décennies ces échéances, doit-on rester dans l'optique d'investissements de plus en plus lourds pour une énergie qui sera de plus en plus rare et de plus en plus chère, au risque d'obérer la capacité de financement de l'adaptation qui prendra elle-même plusieurs décennies ? En tout cas, il n'est pas acceptable de laisser se dérouler sans rien dire la prospection et la production, conventionnelles et non conventionnelles, avec les dégâts humains, environnementaux et sociaux dans les zones de production.

Cet objectif exige qu'une partie des bénéfices dégagés par de telles exploitations soit affectée au développement des ENR. Des modalités sont ici à trouver pour organiser un financement public de la recherche et du développement de ces énergies et de nouvelles sources alternatives dans un cadre international et européen prioritairement. Il importe que le développement de toute nouvelle énergie renouvelable soit pensé globalement. Ainsi, pour le photovoltaïque, faut-il penser aussi bien aux filières de construction qu'à la gestion des déchets.

Les citoyens doivent également se mobiliser pour que les pouvoirs publics au plan européen et mondial prennent en compte ces réalités. Le prochain sommet de Rio en 2012 doit en être l'occasion et la CLCV militera dans ce sens.

Depuis longtemps, la CLCV prône une croissance de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Notre pays a déjà bien valorisé son potentiel hydraulique et pourrait développer de nouvelles énergies renouvelables. Cependant, nous contestons la classification en énergie renouvelable de l'énergie produite par la combustion des déchets et qui doit rester marginale. Or ici, il nous semble nécessaire dès le départ de dégager des priorités entre des objectifs qui peuvent apparaître rapidement divergents : créations de filières, d'emplois ou effet prix.

Selon nous, le choix doit être ciblé et fondé sur des évaluations, s'accompagner des investissements nécessaires notamment en matière de recherche sur les sources d'énergies elles-mêmes et sur les technologies permettant de les stocker et de les économiser. Il s'agit notamment d'acquérir une maîtrise technologique sur certaines énergies renouvelables (ENR ou énergie de substitution) qu'on estimera rentable à court et moyen termes. Si les aides (tarifs de rachat, aides fiscales...) peuvent se concevoir, elles sont annoncées comme devant être limitées dans le temps. Au-delà de subventions de filières de production, le débat doit aussi porter sur l'importance et la durée de l'investissement public en matière de recherche et d'infrastructures, comme cela a été fait et continue de l'être pour le nucléaire.

On doit aussi prendre en compte la logique de l'autosuffisance énergétique (cf le bâtiment à énergie positive), la production décentralisée de proximité adaptée à la demande locale, etc.

Partant de cette situation, il nous semble envisageable de faire évoluer le mix énergétique en développant les ENR tout en réduisant le potentiel de production nucléaire. En matière d'énergie nucléaire, l'arrêt des centrales les plus anciennes présentant des risques potentiels ou effectifs non acceptables doit être envisagé, tout comme le gel de toutes constructions nouvelles de centrales, tant que nous n'aurons pas la garantie démontrée de nouvelles technologies plus sûres, génératrices de moins de déchets et plus facilement démantelables.

Les pouvoirs publics doivent stimuler, par ailleurs, des moyens ad hoc, la recherche des entreprises pour innover vers de multiples sources énergétiques alternatives (ex. : géothermie, solaire, éolien biomasse, micro-hydraulique, hydrogène, etc). En parallèle, des efforts significatifs en termes de maîtrise, voire de réduction de la demande, sont à déployer.

## Nécessité d'une approche globale et européenne

L'énergie et les investissements qui en découlent sont des sujets qui s'inscrivent dans la durée. L'efficacité de toute politique énergétique nécessite également de penser l'interdépendance entre les différentes énergies (stockage, pointe, etc.) mais aussi avec les autres politiques (logement, transport, aménagement du territoire, etc.). Par ailleurs, au regard de l'interdépendance croissante et nécessaire des réseaux de distribution et des capacités de stockage en Europe, mais aussi pour élaborer des politiques d'indépendance énergétique crédibles et pouvoir négocier avec les fournisseurs étrangers, l'échelon européen est indispensable. Il est urgent de concevoir enfin une véritable politique européenne de l'énergie dans l'intérêt des consommateurs. Cet objectif est loin d'être simple car les intérêts des Etats membres sont différents. Un tel objectif ne dispense bien évidemment pas la France, ou les Etats membres de développer une politique énergétique cohérente et d'entreprendre des actions innovantes susceptibles d'être reproduites.

## Garantir l'accès économique pour tous les consommateurs aux services essentiels dont font partie les énergies

Il s'agit de remplacer les dispositifs de « tarification sociale » stigmatisants qui ont montré leur inefficacité, par un retour au droit commun, en réformant les grilles tarifaires élaborées il y a des décennies dans un contexte économique et social fort différent, et en revalorisant les aides au logement afin de solvabiliser les ménages qui en ont le plus besoin. Ces mesures ne doivent pas se limiter à l'électricité et au gaz naturel, mais être étendues au gaz butane et propane, aux réseaux de chaleur et aux ENR dont on ne doit pas laisser l'accessibilité uniquement à la part la plus aisée de la population.

## **En conclusion la CLCV propose :**

- ❖ *d'inverser les logiques économiques pour partir de la demande réelle d'énergies des consommateurs et non d'une offre devant être vendue. Ainsi redéfinie, la logique devra intégrer des objectifs de développement durable, la nécessité de doter les consommateurs de véritables outils de maîtrise de leur consommation ;*
- ❖ *de préparer l'après énergies fossiles en développant les énergies de demain. Pour ce faire, il sera nécessaire de créer les conditions économiques et fiscales de leur développement ;*
- ❖ *de mettre la priorité sur les économies d'énergie tant pour les consommateurs (compteurs réellement intelligents, factures explicites, sensibilisation des consommateurs, etc) que pour les industriels, les collectivités territoriales et l'administration de l'Etat, les établissements publics ;*
- ❖ *de garantir l'accès économique pour tous les consommateurs aux services essentiels dont font partie les énergies, par un retour au droit commun et l'abandon de la logique d'assistanat ;*
- ❖ *d'arrêter les centrales nucléaires les plus anciennes présentant des risques potentiels ou effectifs non acceptables et de réduire progressivement la part du nucléaire dans notre bouquet énergétique, en augmentant l'efficacité énergétique et la part des ENR, ce qui implique aussi de ne pas construire de nouvelles centrales ;*
- ❖ *de sortir de la logique de libéralisation du secteur énergétique et de privilégier au plan européen la mise en place d'une politique énergétique au bénéfice des consommateurs ;*
- ❖ *l'organisation d'un débat national et d'une consultation sur notre modèle énergétique. Ce débat devra être décentralisé au plus près des consommateurs, usagers et citoyens ; il pourra être cadré à partir des nombreux scénarii énergétiques déjà réalisés et chiffrés.*



**[www.clcv.org](http://www.clcv.org)**  
**[energie.clcv.org](http://energie.clcv.org)**



## ANNEXE : PRÉCONISATIONS SECTORIELLES

### ■ Dans le secteur habitat :

- ❖ agir sur les constructions neuves est nécessaire mais insuffisant (1 % du parc immobilier) en matière d'efficacité énergétique. L'action doit porter également et surtout sur le parc existant et notamment le parc social où, par l'investissement des bailleurs, les résultats pourraient être rapides ;
- ❖ mise en œuvre de la logique de l'autosuffisance énergétique (cf. le bâtiment à énergie positive), obligation d'installer dans les logements un programme limitant la température ;
- ❖ les programmes immobiliers doivent être pensés dès le départ pour être les plus éco-performants (on constate encore beaucoup de « tout électrique ») ;
- ❖ le développement des ENR nécessite une stabilité des politiques fiscales pour les consommateurs.
- ❖ les compteurs de calories : si sur le principe, on ne peut pas être opposé au comptage car c'est en théorie le mode de répartition le plus équitable permettant à chacun de mieux contrôler ses consommations, cela nécessite que certaines conditions soient préalablement respectées. Tout d'abord, il faut que l'occupant puisse interagir sur sa consommation, ce qui est logique. Ensuite, il est nécessaire de prendre en compte les inégalités thermiques du bâtiment (exposition nord, logement sous toiture...) avant toute pose de compteurs. Surtout, des travaux d'économie d'énergie doivent être préalablement réalisés, si cela est nécessaire, car en aucun cas le simple comptage de calories ne permettra une réelle économie si le logement est d'une piètre performance énergétique ;
- ❖ les équipements : classes, vérité des coûts, prix de vente des appareils, marketing incitant à consommer. Il importe que l'ensemble des équipements électriques affichent une vérité des prix, incluant notamment le coût d'usage, que la fiscalité incite à s'orienter vers les équipements éco performants etc. (*Voir sur ces sujets le site [www.guide-topten.fr](http://www.guide-topten.fr) soutenu par la CLCV*).

### ■ Dans le secteur des transports :

- ❖ développer la recherche et le développement sur les modes de transports économes en énergie et utilisant des énergies alternatives ;
- ❖ développer des politiques de transports collectifs adaptés aux besoins et suffisamment attractifs en matière tarifaire, de qualité, sécurité, confort ;
- ❖ aménager notre territoire de manière harmonieuse pour prévenir les mobilités (urbanisme, zones d'activités, etc) ;
- ❖ encourager le covoiturage.

### ■ Dans le secteur de la consommation :

- ❖ le développement d'incitations et de mesures conduisant à la réalisation d'économies d'énergie, notamment dans le domaine de l'équipement électroménager, hi-fi et informatique, du logement et des transports ;
- ❖ favoriser une fiscalité incitative (c'est-à-dire allégée) pour les lieux de loisirs et vacances éco-labélisés ;
- ❖ favoriser la dématérialisation, c'est-à-dire le passage de supports matériels à des supports électroniques.